



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/profitez-des-formations-du-cnfme>

# Profitez des formations du CNFME dans le cadre du CICE

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -



Date de mise en ligne : jeudi 26 septembre 2013

---

OIEau

---

En vigueur depuis le 1er janvier 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) équivaut à une baisse de cotisations sociales, sous la forme d'une réduction d'impôt.

Le CICE a pour objet, notamment, de financer les efforts de l'entreprise en matière de **formation**. La formation est véritable investissement pour améliorer les performances et la compétitivité des entreprises, optimiser les process et réduire les coûts d'exploitation, mais aussi pour répondre aux exigences réglementaires (Grenelle...).

**Les formations proposées par le [Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau](#) (CNFME) sont éligibles au CICE : toute action engagée en 2013 entrainera une baisse de l'impôt à acquitter en 2014.**

Profitez vite des [dernières places disponibles](#) parmi nos stages !